

CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 octobre 2006
A 17 HEURES 30

Approbation du compte rendu du dernier conseil

06/098 – autorisation de verser une subvention de 200 euros à l'Ordre des avocats,

06/099 – autorisation de verser une subvention de 150 euros à la Prévention Routière,

06/100 – autorisation de verser une subvention de 100 euros à l'association départementale des pupilles de l'enseignement public du Var,

06/101 – instauration d'une taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles,

06/102 – autorisation de signer la vente du terrain communal décidée le 17 /11/2005,

06/103 – ouverture à l'urbanisation de certaines zones : demande de dérogation,

06/104 – tableau des effectifs : suppression de postes non pourvus,

06/105 – modification du régime indemnitaire proposé par le CTP,

06/106 – virement de crédit au budget commune pour permettre l'acquisition d'un logiciel pour les marchés publics

06/107 – autorisation au Maire de signer les contrats d'emprunts renégociés ou les lignes de crédits.

06/108 – gratuité de l'occupation du domaine public remplacé par « soumis à autorisation »

Questions diverses